



Report

Préparer l'avenir mission de suivi, 2-13 octobre 1995

Author(s):

Sorg, Jean-Pierre

Publication Date:

1995

Permanent Link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-a-004418380> →

Rights / License:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#) →

This page was generated automatically upon download from the [ETH Zurich Research Collection](#). For more information please consult the [Terms of use](#).

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

**Projet d'Aménagement des Ressources Forestières
dans le Cercle de Kita (Mali)
(PNUD/Norvège/BIT)**

PREPARER L'AVENIR

Mission de suivi, 2 - 13 octobre 1995

Rapport par

Jean-Pierre Sorg

**Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Section forestière, chaire de sylviculture
Groupe de foresterie pour le développement**

Zurich, le 31 octobre 1995

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	6
OBJECTIFS DE LA MISSION (TERMES DE REFERENCE)	7
1. APPRECIATION GENERALE DU PROJET	9
11. LE CADRE EN RESUME	9
12. APPRECIATION	10
13. QUESTIONS SOULEVEES EN AVRIL 1995	11
OCCUPATIONS ILLICITES DANS LES FORETS CLASSEES	11
DEFRICHEMENTS POUR LA CULTURE DE COTON	12
VOLET SYLVOPASTORAL EN FORET DE BANGASSI	13
LA QUESTION DES DECRETS D'APPLICATION...	13
2. LA POURSUITE DU PROJET A MOYEN TERME	14
21. OBJECTIFS OPERATIONNELS IMMEDIATS	15
22. LE PROJET AU NIVEAU NATIONAL: DEVELOPPER LES RELATIONS...	16
... AVEC LE PROJET ENERGIE DOMESTIQUE/CELLULE COMBUSTIBLES LIGNEUX	16
... AVEC DES PROJETS, ORGANISMES ET INSTITUTIONS POURSUIVANT LE MEME BUT	16
23. APPROFONDIR LES ASPECTS OPERATIONNELS	17
MIEUX COMPRENDRE CERTAINS PROBLEMES	17
LA PRISE EN CHARGE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA REMUNERATION DES ANIMATRICES ET DES TECHNICIENS PAR LES ASSOCIATIONS	18
LA REMUNERATION DES TRAVAUX REALISES DANS LES FORETS CLASSEES	19
LE MECANISME DE CONTROLE DE LA FILIERE BOIS	19
DU ROLE CENTRAL DE L'ALPHABETISATION ET DU BON FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS FEMININES	20
PLANS D'AMENAGEMENT ET PLANS DE GESTION	20
EVALUATION DES MANDATS EXTERIEURS	21
3. LE PROJET A PLUS LONG TERME	23
31. PARADOXE APPARENT: UNE 3E PHASE D'EXTENSION QUI PRECEDE UN DESENGAGEMENT PROGRESSIF	23
DE BONS RESULTATS ET UN LARGE APPUI	23
UNE DYNAMIQUE D'ORGANISATION SE DEVELOPPE DANS LES VILLAGES	23
EXPLORER DE NOUVELLES PISTES	23
UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE, APPUYE PAR UN PROJET A LONG TERME	24

L'ARRIVEE DE LA CMDT ET LA REFECTION PREVUE DE LA ROUTE NATIONALE BAMAKO-MANANTALI	24
LE PAYS EST DEMUNI	24
CONCLUSION	25
32. ORIENTATIONS POUR LA 3E PHASE	25
EXTENSION	25
DIVERSIFICATION	25
REMODELAGE DES VOLETS D'ACTIVITE	26
CONCERTATION AU NIVEAU NATIONAL	26
CONSOLIDATION DES ACTIVITES DANS L'ACTUELLE ZONE D'INTERVENTION	26
PREPARATION DE LA PHASE DE DESENGAGEMENT	27
33. MODALITES D'ORGANISATION	27
DUREE DE LA 3E PHASE ET DE LA PHASE DE DESENGAGEMENT	27
MOYENS	27
REGARD EXTERIEUR AU COURS DE LA 3E ANNEE DE LA 3E PHASE	28
CTP ET DIRECTEUR NATIONAL	28
<u>4. DOCUMENTS CONSULTES</u>	<u>29</u>
RAPPORTS, OUVRAGES, ARTICLES	29
TEXTES LEGISLATIFS	31
<u>ANNEXE 1: PLAN DES ACTIVITES POUR LA SECONDE PARTIE DE LA 2E PHASE DU PROJET (FIN 1995 - FIN 1997)</u>	<u>32</u>
<u>ANNEXE 2: DEROULEMENT DE LA MISSION</u>	<u>34</u>
<u>ANNEXE 3: PERSONNES RENCONTREES</u>	<u>37</u>

* * *

ABREVIATIONS

ACODEP	Programme d'Appui aux Collectivités Décentralisées pour un Développement Participatif
AF	Association Féminine
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AV	Association Villageoise
CAAF	Contrat d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier
CAC	Centre d'Action Coopérative
CLS	Contrat de Louage de Services
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CTP	Conseiller Technique Principal
DNRFFH	Direction Nationale des Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques
FED	Fonds Européen de Développement
IER	Institut d'Economie Rurale
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
PGRN	Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PNLCD	Programme National de Lutte Contre la Désertification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RFFH	Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques
UGF	Unité de Gestion Forestière

AVANT-PROPOS

La mission de suivi qui fait l'objet de ce rapport a eu lieu 6 mois après la mission de MM. André Guichaoua et Georges Girardin. Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces consultants ont laissé une forte et durable empreinte dans les villages et dans le projet. Leurs rapports, qui servent de référence, ont accompagné le soussigné durant tout son travail.

Le séjour au Mali s'est déroulé dans d'excellentes conditions: bonne préparation, appui efficace et discret, accueil chaleureux dans les villages, entretiens ouverts et compétents partout. Il convient d'en remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'y sont impliqués et tout particulièrement la Direction du projet, MM. Koulountan Coulibaly et Rosaire Simard.

La substance d'une grande partie du rapport a été discutée avec la Direction du projet, dont nombre de propositions et de suggestions figurent dans le texte.

Une version abrégée en a été présentée en fin de mission au MDRE, à la DNRFFH et au PNUD. Il a été tenu compte de différentes suggestions émises à ces occasions.

OBJECTIFS DE LA MISSION (TERMES DE REFERENCE)

1. APPRECIATION GENERALE DU PROJET

11. Le cadre en résumé

Le Projet d'Aménagement des Ressources Forestières dans le Cercle de Kita (en abrégé « projet BIT Kita » ou simplement « projet ») s'inscrit dans le cadre d'une stratégie du Gouvernement Malien en matière de développement rural, laquelle s'inspire des activités du PNLCD pour ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. La **décentralisation**, la **concertation**, la **participation** et l'**approche globale** sont les *principes de base* sur lesquels s'appuie la stratégie (PNUD/BIT 1993, pp. 1-2).

Deux *questions essentielles* sont énoncées dans le même document (p. 10) - il s'agit du descriptif du projet - qui constituent en fait la *finalité* du projet:

« ... l'amélioration des conditions de vie des populations et la gestion durable des ressources naturelles et forestières... »

ainsi que des *objectifs* sur trois plans:

court terme/économique (**revenus, emplois**)
moyen terme/social (**organisation populaire**)
long terme/écologique (**gestion des ressources naturelles**)

A la réflexion, il apparaît que le projet BIT Kita repose sur une hypothèse d'action que l'on formulera ainsi:

Les populations rurales s'organisent avec l'appui du projet pour gérer les ressources de l'arbre et de la forêt en tirant parti de la nouvelle législation forestière et de la décentralisation

De façon implicite, cette hypothèse décrit une situation, énonce des objectifs et esquisse des moyens pour atteindre les objectifs. Si, un jour, une évaluation devait arriver à la conclusion que l'hypothèse n'est pas vérifiée, il faudrait en conclure que le projet se solde par un échec. L'enjeu est considérable et les ambitions du projet à sa mesure.

12. **Appréciation**

L'appréciation générale du projet est remarquablement positive. Le terme de « remarquablement » doit être mis en relation avec le processus de rénovation politique et sociale qui caractérise le Mali d'aujourd'hui et avec l'esprit novateur qui anime le projet.

L'appréciation se réfère au cadre résumé plus haut. Elle ne repose pas sur une évaluation de détail, mais sur une série de constats qui concourent à vérifier l'hypothèse:

a) La nouvelle législation forestière est presque entièrement promulguée et commence à être appliquée. Un décret d'application important (« Décret fixant les taux et la répartition des taxes perçues à l'occasion de l'exploitation du bois ») vient d'être approuvé en Conseil des Ministres. D'autres textes d'application en sont au stade de la préparation et la date du 31.12.95 a été indiquée comme échéance de leur mise en vigueur.

b) Les populations rurales s'organisent. Tirant parti des nouvelles opportunités (législation forestière, décentralisation, volonté du service forestier, rôle de facilitation du projet), des associations de différents types sont créées ou réactivées (hommes, femmes, exploitants), des « fédérations » d'associations se forment (Tinienko, villages du domaine protégé autour de Kita). La volonté d'intervenir à leur profit dans les filières des produits de l'arbre et de la forêt constitue le lien entre ces associations.

Les nouveaux emplois génèrent des revenus, dont une partie est affectée à des actions d'intérêt public (appui à la maternité de Oualia par exemple), une autre partie réinvestie selon les recommandations du projet (cotisations, fonds).

Le degré de progression dans l'organisation populaire est encore inégal, mais il est possible d'affirmer que la volonté de s'approprier la gestion des ressources est

largement présente. Une nouvelle dynamique sociale et économique émerge. De fait, **l'optimisme rencontré** auprès des associations et de leurs président(e)s, auprès des animatrices et des techniciens quant aux perspectives d'appropriation par les villageois des activités menées avec l'appui du projet **est exceptionnel**.

c) La forêt classée et le domaine protégé sont aménagés de façon très simple, par les associations, dans une optique de durabilité écologique, économique et sociale avec l'appui d'un personnel technique payé par l'Etat (Service RFFH Kita) ou par le projet. Certaines associations commencent à participer au salaire du personnel, premier pas en direction de l'engagement des techniciens et des animatrices par les « fédérations » d'associations ou les futures communes.

d) Les activités du projet bénéficient d'un large appui de l'administration civile (Cercle de Kita), du MDRE, de la DNRFFH et du secteur para-étatique (CMDT, autres projets). Cet appui est effectif: considéré comme un laboratoire par ces institutions dans le cadre de la Stratégie Energie Domestique, le projet a pu s'appuyer sur certaines dispositions législatives nouvelles bien avant qu'elles n'aient été promulguées (marchés ruraux).

Certes, des problèmes subsistent, qui avaient été identifiés par les missions d'avril dernier. Des pistes de solutions avaient alors été proposées. Le chapitre suivant aborde ces problèmes.

13. Questions soulevées en avril 1995

Les tenants et aboutissants de ces questions ont été présentés par GUICHAOUA dans son rapport (1995), ainsi que par GIRARDIN (1995). On n'y reviendra donc pas ici.

Occupations illicites dans les forêts classées

Un règlement progressif, quoique lent, de ce problème est en cours par la délimitation d'enclaves et un minimum d'évacuations. La DNRFFH fait preuve d'une réelle ouverture.

Cet optimisme paraît notamment de mise dans le cas de Tinienko. D'autres situations sont ou seront plus difficiles à gérer. A notre avis, lorsque les données du problème apparaissent, après examen, comme étant trop complexes ou

particulièrement délicates (sur les plans social et politique par exemple), il est préférable que le projet n'insiste pas et s'accommode de la situation donnée en misant sur la promotion de l'organisation populaire.

Défrichements pour la culture de coton

L'arrivée de la CMDT dans le Cercle de Kita suscite beaucoup d'espoirs quant au développement économique et à l'amélioration de l'agriculture. **Le cadre de concertation proposé a été mis sur pied.** Une mission conjointe dans le terrain a eu lieu en mai dernier (GOUVERNORAT DE KAYES/CMDT/DNRFFH 1995), dont les résultats sont tangibles.

Ainsi, la CMDT n'interviendra en **forêt classée** que dans des enclaves délimitées (fourniture d'intrants, appui-conseil). Dans le **domaine protégé**, on doit cependant admettre que la forêt, considérée comme une réserve de terre cultivable par les paysans, sera soumise à la loi de l'offre et de la demande. La CMDT souhaite développer ses activités en concertation avec le Service RFFH à tous les niveaux pour agir au sens d'un aménagement du terroir. La Compagnie prévoit en particulier de favoriser d'autres cultures que le coton (le dah, l'arachide, le maïs, le riz), de mettre l'accent sur certaines pratiques agroforestières (maintien de bandes boisées dans les champs de coton), de restaurer l'ancien réseau de pistes rurales.

La création du cadre de concertation représente une sérieuse avancée sur la voie d'un aménagement durable des espaces. La bonne préparation du dossier par la DNRFFH et le projet ainsi que la volonté de la CMDT d'éviter les erreurs commises ailleurs fournissent des conditions de négociation optimales et laissent augurer favorablement du passage à la pratique. Par « passage à la pratique », nous entendons la concrétisation, au niveau de la gestion des ressources dans les terroirs, des mesures de planification prises au niveau de l'aménagement des espaces (constitution d'enclaves en forêt classée, promotion de la production cotonnière dans le domaine protégé). La situation sera sans doute maîtrisée dans les forêts classées. Dans le domaine protégé par contre, il faut envisager le recours à l'agroforesterie pour préserver le potentiel de production des terres. Des pratiques telles que les haies vives, les arbres de couverture, le défrichement en bandes alternées avec les vieilles jachères, par exemple, sont connues dans la sous-région.

La CMDT est ouverte à l'agroforesterie; de son côté, le projet dispose des compétences nécessaires et d'une certaine expérience. Le projet peut donc

envisager, dans le domaine protégé et avec l'appui de la CMDT, de recourir dans une plus grande mesure aux pratiques agroforestières dans le cadre de la réalisation de ses objectifs. **On peut même se demander si l'actuel volet sylvopastoral ne devrait pas devenir un volet agroforestier.**

Volet sylvopastoral en forêt de Bangassi

Ce problème, que l'on peut considérer comme une version très compliquée des occupations illicites dans les forêts classées, s'achemine, dit-on, vers une solution. Il n'a toutefois pas été possible de le vérifier concrètement. Le projet observe une attitude d'attente qui revient implicitement à appuyer la recherche d'une solution locale concertée, conformément aux propositions de Guichaoua. Position de sagesse, **car la complexité du problème incite à une grande prudence.**

Cependant, il est indéniable qu'un intéressant potentiel d'organisation réside dans et autour de Bangassi, lié au bois énergie (hommes) et peut-être à d'autres filières (femmes). Ce potentiel a été relevé dans différents rapports et peut être confirmé.

A notre avis, la force du projet réside dans l'appui à l'organisation populaire et c'est cette voie qu'il faut continuer à suivre dans le cas de Bangassi, plutôt qu'à escompter un hypothétique aménagement des espaces. Le projet devrait donc miser sur la constitution d'associations de différents types, meilleur moyen à sa portée pour tenter d'atténuer les conflits d'intérêts. Par ailleurs, des études ciblées, neutres par rapport au problème des occupations illicites, devraient permettre de mieux comprendre la situation effective sur le terrain.

La question des décrets d'application...

... **est en voie d'être réglée**, il en a été fait état plus haut. L'application des textes a d'ores et déjà débuté et chaque promulgation d'un nouveau texte donne du champ au projet pour approfondir et étendre ses activités. Le goodwill des autorités et la réceptivité du milieu rural sont de bon augure.

Signalons à ce propos que grâce à l'intervention **in extremis** du projet, la proposition de décret fixant les taux et la répartition des taxes perçues à l'occasion de l'exploitation du bois a été modifiée sur un point **essentiel**, à savoir la répartition du produit des taxes perçues selon le type d'exploitation. Cet exemple montre qu'il faut veiller que les dispositions d'application des textes légaux favorisent effectivement l'exploitation de type contrôlé.

2. LA POURSUITE DU PROJET A MOYEN TERME

La réflexion sur l'avenir du projet est scindée en deux parties distinctes, **quoique liées**:

- le chapitre 2 comprend, dans le cadre des objectifs du projet, une série de propositions qui, mises en oeuvre dès maintenant, déploieront des effets à **moyen terme** et permettront d'aborder les échéances cruciales (l'évaluation de fin de 2e phase, la préparation de la 3e phase et, à plus long terme, le désengagement) dans des conditions favorables;
- le chapitre 3, tourné vers le **long terme**, donne les raisons pour lesquelles il convient de prévoir une 3e phase dotée de moyens accrus, en propose des orientations et des modalités d'organisation et envisage la question d'une phase ultérieure de désengagement progressif.

Le projet introduira une demande de prolongation de la 2e phase (d'une année et demie, jusqu'à fin 1997) et de report de l'évaluation de fin de phase (d'une année, de début 1996 à début 1997). Cette demande est appuyée au niveau du MDRE et de la DNRFFH; le report de la mission d'évaluation figure parmi les recommandations de la Réunion annuelle d'examen tripartite du projet du 5 juillet dernier à Bamako.

Le principal argument invoqué en faveur de la prolongation de la 2e phase réside dans le retard pris par la promulgation de la nouvelle législation forestière, textes d'application compris. Le projet a besoin de temps pour s'adapter à la nouvelle situation, en accord avec les instances nationales (DNRFFH, Cellule Combustibles Ligneux). **Il s'agit d'un réajustement de perspective que le consultant appuie pleinement.** L'information a été donnée selon laquelle le financement norvégien présente un reliquat permettant d'envisager la prolongation sur le plan des investissements.

Pour l'assistance technique, la demande d'un complément financier devra être faite au PNUD.

21. Objectifs opérationnels immédiats

Pour la fin de la 2e phase, les objectifs opérationnels peuvent être formulés comme suit sur la base de la finalité et des objectifs du projet:

- 1) appui à l'auto-organisation de la population dans le milieu rural
- 2) test en milieu réel des possibilités offertes par la nouvelle législation forestière
- 3) développement des relations du projet au niveau national, constitution de dossiers de réflexion, promotion d'études et évaluations internes ponctuelles.

La Direction Nationale du projet ajoute une nouvelle préoccupation, à savoir:

- 4) la contribution, à son niveau, à la recherche d'une structure de financement en prévision d'une 3e phase dotée de moyens suffisants

Le consultant pour sa part, prenant le relais de GUICHAOUA (1995, p. 1), suggère de compléter les objectifs opérationnels par:

- 5) une réflexion quant à la place et aux fonctions de l'encadrement technique (projet, services, ONG).

Les objectifs 1) et 2) s'inscrivent dans la logique du projet et ne requièrent pas ici de justification particulière. Le troisième objectif implique un approfondissement des activités sur certains points qui sont discutés aux chapitres 22 et 23 ci-après. Le quatrième objectif découle de la volonté affichée par les partenaires de terrain de poursuivre le programme au-delà de la seconde phase dans de bonnes conditions. Enfin, le cinquième objectif doit être le propre de toute activité de coopération au développement: prévoir la place et le temps nécessaires à la réflexion concertée avec les partenaires pour que la planification des moyens s'appuie sur une argumentation solide et différenciée.

A la demande du consultant, la Direction du projet a préparé un plan des activités normalement prévues depuis fin 1995 jusqu'à fin 1997 (annexe 1).

22. Le projet au niveau national: développer les relations...

... avec le Projet Energie Domestique/Cellule Combustibles Ligneux

A de nombreuses reprises, différents interlocuteurs exprimant leur satisfaction ont souligné le caractère pilote du projet (« phare », « précurseur, » laboratoire de la Stratégie Energie Domestique », « soubassement de la Cellule Combustibles Ligneux »). Il y a en effet complémentarité entre les activités du projet dans le Cercle de Kita d'une part, le travail législatif au niveau national, la Stratégie Energie Domestique et la Cellule Combustibles Ligneux du Projet Energie Domestique d'autre part. En résumé:

- le projet BIT Kita a besoin de la Cellule pour que son expérience de terrain puisse être valorisée sur le plan national
- la Cellule a besoin du relais d'organismes de terrain qui épaulent les Services RFFH pour tester l'application de la nouvelle législation forestière.

Pour que les résultats de Kita soient mis en valeur et suscitent une émulation dans le pays, le projet veillera à maintenir des relations suivies avec la Cellule. **On suggère que les deux partenaires se réunissent régulièrement sous l'égide de la DNRFFH** (si nécessaire à l'initiative de celle-ci) dans le but de clarifier les approches et les rôles respectifs, d'évaluer l'impact social des mesures techniques, de renforcer l'efficacité de la démarche. Des questions telles que la structure des schémas d'approvisionnement des villes en combustibles ligneux, le contenu et l'articulation des plans d'aménagement avec les plans de gestion demandent, par exemple, à être discutées.

En bref, il s'agit de formaliser quelque peu une relation qui a déjà porté des fruits, on l'a vu plus haut.

... avec des projets, organismes et institutions poursuivant le même but

L'échange d'expériences entre partenaires de fait, puisque poursuivant des objectifs similaires, s'inscrit dans le même ordre d'idée. Attention toutefois à l'excès de

formalisme: l'échange d'expériences, nécessaire dans un pays aussi grand que le Mali, ne doit pas être contraint!

La DNRFFH, ou la Cellule Combustibles Ligneux, ou le projet (ou tous ensemble) devraient **prendre l'initiative d'inviter les intéressés à une rencontre qui pourrait avoir lieu à Kita vers mi-96**, afin de confronter les expériences, de contribuer à l'application homogène des textes légaux compte tenu des particularités locales et éventuellement **de poser les jalons d'une coordination plus étroite**. Dans ce cas également, il s'agit d'une **recherche d'efficacité**. Consultés, le PGRN et la Coopération Suisse (Bamako et Sikasso) accueillent favorablement cette proposition. D'autres partenaires pourraient être intéressés, par exemple et à titre indicatif l'UGF, certains projets Helvetas, le FED Ségou, certains programmes de l'IER et, pourquoi pas, des organismes étrangers (Niger, Burkina Faso, Sénégal).

23. Approfondir les aspects opérationnels

Mieux comprendre certains problèmes

Le projet rencontre parfois des difficultés ponctuelles de réalisation, se heurte à des contraintes, s'interroge sur certaines motivations, observe des comportements. Tout cela est très normal et il convient de relever que les cadres du projet et du Service RFFH font preuve de souplesse et de pragmatisme dans la recherche de solutions.

Il nous semble cependant que le projet pourrait se donner dans une plus grande mesure les moyens d'aller au fond des choses. Il peut certes compter sur une très bonne connaissance du milieu mais il est probable que cela ne soit pas suffisant dans tous les cas. A notre avis, **il faudrait recourir plus souvent à des spécialistes afin de mieux comprendre certains problèmes et d'adapter plus encore les activités aux contraintes du milieu, surtout social**. Rappelons que tel avait été le cas dans les débuts de la 2e phase (DIARRA et al. 1991, NIMAGA 1993).

Exemples:

- pourquoi certains villages ayant obtenu des charrettes en rémunération du travail fourni, n'exploitent et ne transportent pratiquement pas de bois (autres priorités, dureté du travail, interdits, difficultés d'insertion dans la filière...)?

- pourquoi les femmes de Oualia, après avoir exploité 50 stères de bois, ont-elles cessé de gérer cette ressource à des fins commerciales (dureté du travail, raisons commerciales, autres...)?
- pourquoi dans certains villages le bois d'énergie provenant du défrichage de jachères est-il brûlé et non pas commercialisé?
- les problèmes de cohabitation entre agriculteurs et éleveurs dans la forêt de Bangassi, en connaît-on vraiment tous les tenants et aboutissants?

La prise en charge de l'engagement et de la rémunération des animatrices et des techniciens par les associations

L'encadrement technique des associations villageoises revient pour l'heure à l'Etat, par l'intermédiaire du Service RFFH de Kita, et au projet. Un système de cotisations commence à être mis en place afin que les AV et AF participent aux salaires versés aux animatrices et aux techniciens. A terme, les associations devront définir leurs besoins, établir des cahiers des charges, engager du personnel et le rémunérer de façon autonome. Cela prendra du temps et on prévoit qu'un appui extérieur aux communautés rurales sera nécessaire durant plusieurs années encore.

Les animatrices et les techniciens jouent un rôle important. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'interroger sur ce que seraient les activités du projet sans ces personnels... L'objectif à moyen terme est d'inverser le mécanisme: aujourd'hui, certaines associations participent; à l'avenir, l'Etat et le projet participeront à la définition des tâches et à la prise en charge des salaires, dans une proportion décroissante.

Le projet et le Service RFFH devraient approfondir le sujet, de manière prospective. Nous proposons qu'un **dossier de réflexion** soit établi, qui aborderait les points suivants:

- idée générale, objectifs de départ, **mécanisme envisagé**
- situation actuelle régionalisée et personnalisée
- **enseignements à tirer des expériences acquises**
- évolution prévue à moyen et à long terme (**scénarios envisageables**).

Il est important que les idées existantes, que le dynamisme et l'imagination du projet soient exploités de façon ciblée et systématique en tenant compte des différentes situations locales. Le dossier devrait être périodiquement réactualisé.

La rémunération des travaux réalisés dans les forêts classées

Contrairement à la prise en charge par les AF et AV de l'engagement et des salaires des animatrices et des techniciens, qui relève de l'organisation des communautés rurales, la rémunération des travaux dans les forêts classées est un instrument (important) au service des objectifs du projet et non un objectif en soi. Le mécanisme en vigueur (charrettes notamment) suscite beaucoup d'intérêt dans les villages et, parallèlement, une certaine curiosité de la part des observateurs. Comment le système fonctionne-t-il, comment les rémunérations en nature sont-elles réparties et utilisées, qui en profite, comment les fonds constitués fonctionnent-ils, comment se présente l'avenir dans les forêts classées encadrées depuis plusieurs années, sous quelles formes cette pratique peut-elle perdurer...?

Sur cette question également, l'expérience acquise (positive mais diversifiée), les contraintes qui apparaissent ici et là, les idées pour l'avenir, devraient faire l'objet d'une analyse approfondie analogue à celle qui est suggérée au chapitre précédent. Ce mécanisme original doit faire l'objet d'un monitoring attentif, **dossier de réflexion à l'appui**.

Le mécanisme de contrôle de la filière bois

Les textes législatifs d'une part, les objectifs et l'expérience du projet d'autre part, montrent que le contrôle du transport du bois sur les axes menant aux villes représente un enjeu important.

D'aucuns parlent de l'« ossature » du système. Il faut éviter qu'il en devienne le talon d'Achille.

Tel qu'il est conçu, le mécanisme de contrôle est un instrument d'orientation de la filière bois. Sur la base de ce que nous en avons vu et entendu, on dira que le système se trouve dans une phase de mise en place et qu'une certaine somme d'efforts devra être consentie à brève échéance pour qu'un niveau acceptable de fiabilité puisse être garanti. Pour l'heure, l'expérience de Kita est mitigée. Il faudra suivre attentivement, en liaison avec la Cellule Combustibles Ligneux, l'organisation d'un mécanisme analogue à Bamako.

Nous suggérons que le projet et le Service RFFH attachent plus d'importance aux conclusions à tirer du fonctionnement du système de contrôle depuis 2 ans à Kita, notamment quant à la nature des problèmes rencontrés. **Une évaluation interne quelque peu formalisée, par exemple de type SEPO (Succès-Echecs-**

Potentialités-Obstacles), devrait permettre de structurer la réflexion et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Du rôle central de l'alphabétisation et du bon fonctionnement des associations féminines

Point n'est besoin d'argumenter longuement sur l'importance de l'alphabétisation. Ce volet du projet est mis à profit et apprécié au sein des associations.

Quant aux associations féminines, le sérieux de leur fonctionnement, l'intérêt et le dynamisme des participantes sont relevés par tous les observateurs, à commencer par la fraction masculine des villages.

La suggestion a été faite à la Direction du projet de s'inspirer de ces constats et de **renforcer l'alphabétisation et la promotion féminine**, de façon conjointe, en procédant dans la mesure du possible à une réallocation interne des moyens au profit de ces 2 volets. Le projet pourrait se laisser guider par les « règles » suivantes:

- dans l'échéance de temps prévue, doubler le nombre des néo-alphabètes dans les AF et AV
- susciter la création d'une AF dans chaque village où fonctionne déjà une AV.

Suggérées maintenant déjà, ces règles devraient devenir impératives en 3e phase.

Plans d'aménagement et plans de gestion

Le projet préconise l'établissement de plans de gestion très simples qui, actuellement, font l'affaire. Au niveau national, une discussion est en cours et c'est justement l'une des tâches de la Cellule Combustibles Ligneux que de définir la structure des futurs plans d'aménagement et de gestion.

Lorsque l'exploitation s'organise autour d'une seule ressource, le bois énergie, avec un petit nombre d'associations, des plans de gestion simples par compartiments, tenant compte dans une mesure appropriée de la capacité de production des stations et du potentiel de production des peuplements, suffisent. Les conditions changent dès lors que dans un espace donné (forêt classée, domaine protégé, terroir, commune rurale), un plus grand nombre de groupements d'utilisateurs entreprend de mettre en valeur un plus grand nombre de ressources différentes (bois, produits de cueillette, herbages, cultures vivrières, cultures de rente). La situation de concurrence engendre des conflits d'intérêts. **Les notions d'aménagement (des**

espaces) et de gestion (des ressources) prennent alors tout leur sens et la nécessité de disposer de plans aux 2 échelons s'impose.

Sur ce point également, le projet a de l'avance. A titre d'exemple, on relèvera que la délimitation d'enclaves en forêt classée relève d'une démarche d'aménagement, à laquelle la gestion des ressources est subordonnée. L'expérience de Kita servira sans nul doute lorsque des directives seront préparées au niveau national. A l'inverse, le projet jouera une nouvelle fois un rôle pilote lorsque le temps sera venu d'appliquer des directives nationales d'aménagement et de gestion, d'en mesurer la portée en milieu réel et, sans doute, d'en proposer une application différenciée adaptée aux conditions locales.

La revue Bois et Forêts des Tropiques a publié récemment de très intéressantes contributions sur l'aménagement villageois des brousses tachetées au Niger (PELTIER et al. 1994-1995) ainsi que sur l'organisation de marchés ruraux de bois énergie au Niger (PELTIER et al. 1995), preuve que de nouvelles perspectives existent pour compléter les études d'inventaire antérieures (MEE/DNEF/DAR/PROJET BIT 1990).

Evaluation des mandats extérieurs

Dans le cadre des volets alphabétisation et promotion féminine, l'appui à la formation des formatrices et des formateurs est assuré par le CAC Kita, lequel bénéficie pour sa part de l'appui du programme ACODEP. Ce dernier utilise dans son rayon d'action (200 km autour de Bamako) une méthodologie type qui recourt à l'outil de l'auto-évaluation. Une auto-évaluation a eu lieu dans la zone de Tinienko en juillet dernier, dont le dépouillement est en cours.

Après information, il apparaît que la démarche suivie est une **évaluation assistée** plutôt qu'une auto-évaluation, car le vulgarisateur participe à la démarche et procède au dépouillement des informations recueillies.

Pour le projet, un contrôle de mandat effectué au travers des résultats obtenus dans les villages par le mandataire représente une bonne façon de procéder.

A notre avis, il devrait être possible d'accroître la pertinence des résultats en **faisant participer des observateurs extérieurs à l'évaluation**. Par observateurs extérieurs, on entend ici la participation de paysannes et de paysans d'autres zones que celles de Tinienko, celle d'autres ONG que le CAC Kita, par exemple, afin

d'augmenter la crédibilité de l'évaluation. Ce principe, reconnu et appliqué par ACODEP ailleurs, n'est pas encore mis en oeuvre à Kita.

3. LE PROJET A PLUS LONG TERME

31. Paradoxe apparent: une 3e phase d'extension qui précède un désengagement progressif

De bons résultats et un large appui

Le projet obtient de très bons résultats. Il correspond aux objectifs fixés, répond aux attentes des populations rurales et contribue à la mise en oeuvre de la politique de l'Etat dans le domaine des ressources naturelles.

Il bénéficie d'une reconnaissance manifeste de la part des autorités ministérielles, techniques, civiles et para-étatiques.

Une dynamique d'organisation se développe dans les villages

Une dynamique évidente a été engendrée dans plusieurs dizaines de villages relevant de 6 zones différentes. La promotion de l'organisation populaire autour de la mise en valeur des produits forestiers porte des fruits. Les nouveaux emplois génèrent des revenus qui sont affectés en partie à des buts d'intérêt public ou réinvestis dans les filières des produits forestiers. Dans les villages les plus anciennement concernés par les activités du projet, il n'est pas exagéré de parler de réappropriation par les villageois(es) de la gestion des ressources naturelles renouvelables.

Explorer de nouvelles pistes

Le modèle de Kita intéresse. Il faut maintenant élargir l'assise des résultats pour que le modèle ou ses éléments puissent être appliqués ailleurs et inspirer d'autres expériences. Il est nécessaire pour cela d'explorer de nouvelles pistes, par exemple en suscitant des formes d'organisation plus variées, en observant l'émulation naturelle entre villages, en appuyant la mise en valeur d'une plus large palette de produits de l'arbre et de la forêt, en approchant d'autres zones géographiques.

Un travail de longue haleine, appuyé par un projet à long terme

Les objectifs fixés et les résultats attendus représentent à la fois une chance et un défi dans le contexte du Mali d'aujourd'hui, où les concepts de décentralisation, de démocratisation, de réorientation de la politique forestière sont omniprésents. Une chance parce que les populations rurales deviennent acteurs et bénéficiaires directs. Un défi parce que beaucoup de démarches doivent être suscitées, expliquées, organisées, appuyées,... et évaluées.

Le soutien à l'organisation de la population rurale, l'auto-promotion paysanne, la gestion des ressources naturelles renouvelables constituent des activités de développement à long terme. La notion de durabilité inscrite en filigrane demande un appui soutenu, certes évolutif mais présent dans la durée. Le désengagement des projets de coopération, inéluctable, doit tenir compte de ces données.

L'arrivée de la CMDT et la réfection prévue de la route nationale Bamako-Manantali

Ces deux événements, sans doute liés, contribueront à sortir la ville de Kita de sa « torpeur traditionnelle » (GUICHAOUA 1995) et à ouvrir le Cercle à l'économie nationale et internationale. La CMDT ambitionne de participer au développement général de l'agriculture et ne souhaite pas se limiter au coton. La Compagnie prévoit de remettre en état l'ancien réseau de pistes rurales.

Ces développements ne resteront pas sans effets sur les ressources naturelles. Des superficies importantes seront affectées à la culture du coton. L'afflux de population et l'amélioration des voies de communication vers Kita et vers Bamako entraîneront un accroissement probablement important de la demande de produits de l'arbre et de la forêt, de bois énergie au premier chef. Des problèmes d'aménagement des espaces et de gestion des ressources se poseront et devront être résolus. Dans ce contexte, l'amélioration des voies de communication représente une chance.

Le pays est démun

Le Mali reste un pays très pauvre, malgré une dynamique socio-politique évidente et prometteuse, dont la politique de gestion des ressources naturelles renouvelables est partie prenante. Des soutiens extérieurs importants sont nécessaires pour appuyer le renouveau et contribuer à en concrétiser les promesses.

Conclusion

La **durabilité** et le **long terme** constituent la trame de ce raisonnement. La conclusion qui en découle: **il faut continuer à donner les moyens nécessaires au projet afin qu'il puisse continuer à jouer son rôle de précurseur, que son expérience s'étende, qu'elle se diversifie et mûrisse au contact de réalités variées.**

Ultérieurement, le projet pourra entrer dans une phase de désengagement progressif menant à un retrait total.

32. Orientations pour la 3e phase

Une importante évaluation conjointe aura lieu vers la fin de la 2e phase du projet, probablement début 1997. Il n'est pas question ici d'anticiper les constats et propositions qui seront émis par la mission d'évaluation. Pour notre part, vu la conclusion à laquelle nous sommes arrivés (3e phase d'extension suivie d'une phase de désengagement), nous proposons ci-après une esquisse du profil que pourrait prendre le projet à l'avenir. Il est entendu que la finalité et les objectifs, ainsi que l'hypothèse formulée plus haut (chapitre 11), ne devraient pas subir de profondes modifications.

Extension

Le projet s'étendra à d'autres zones de forêt classée du Cercle de Kita de façon à accroître les groupes de population potentiellement intéressés par les objectifs. L'extension s'inspirera des résultats obtenus dans l'actuel secteur d'intervention et se déroulera de façon différenciée. Elle tiendra compte des potentialités de la filière bois énergie et d'autres filières au niveau régional, la ville de Bamako comprise. La mise sur pied de schémas d'approvisionnement par la Cellule Combustibles Ligneux constituera une aide d'orientation.

Diversification

Le projet accordera une importance accrue à un plus large éventail de ressources naturelles. En d'autres termes, on veillera à ne pas donner systématiquement la priorité au bois de feu. La diversification favorise la durabilité économique et sociale. On en tiendra compte de façon différenciée, en fonction de l'intérêt des gens et des potentialités locales. Le projet envisage d'ores et déjà le développement des filières

noix de karité et miel, le bambou, le bois de service et le charbon de bois, les fourrages, les plantes médicinales.

Remodelage des volets d'activité

L'appui à l'agriculture devenant définitivement l'affaire de la CMDT, le projet évoluera selon les 4 volets forestier, alphabétisation, sylvopastoral et promotion féminine. Il a été proposé plus haut d'accorder (dès maintenant) plus d'importance à **l'alphabétisation**, l'une des clés de l'autopromotion, et aux **associations féminines**, dont le bon fonctionnement est unanimement reconnu. Le volet sylvopastoral pourrait devenir un volet d'**agroforesterie**, notamment dans le domaine protégé. En outre, dans tous les volets, la **formation** bénéficiera d'un surcroît d'attention et donc de moyens. Il n'y aura pas d'autres volets, à l'exception de microréalisations au cas par cas, notamment dans le domaine des voies de communication, en guise de rémunération pour des travaux dans les forêts classées.

Concertation au niveau national

Pour apporter sa contribution à la Stratégie Energie Domestique au niveau national, pour faire connaître son expérience dans le pays ainsi que pour profiter d'expériences similaires qui se mettront en place, le projet développera une concertation active avec la Cellule Combustibles Ligneux et avec un groupe de projets et d'organismes intéressés par les échanges.

Dans le cercle de Kita, les relations avec la CMDT se raffermiront (actions communes, actions concertées).

Consolidation des activités dans l'actuelle zone d'intervention

Si Kita est un laboratoire à l'échelle nationale, l'actuelle zone d'intervention représente en quelque sorte le laboratoire de l'extension prévue dans le Cercle de Kita. Le programme initial prévu dans les 6 zones sera complété, volet agricole excepté. L'actuelle zone d'intervention servira de référence, de comparaison. Il importe donc de mener les activités à leur terme en modulant les formes et l'intensité de l'appui, d'évaluer soigneusement les résultats et d'en tirer des enseignements dans le cadre de l'extension prévue. On attachera une importance particulière à l'évolution des formes d'organisation d'une part, à l'application de la nouvelle législation forestière d'autre part.

Préparation de la phase de désengagement

L'objectif consiste à réussir un retrait planifié, progressif. La dynamique socio-politique et socio-économique du milieu rural prendra la relève. Concrètement, des formes d'organisation économique et sociale durables seront en place, appuyées par des services et des ONG disponibles et efficaces.

Ce ne sera certes pas simple! Le retrait du projet doit être préparé sur plusieurs plans. Il fera l'objet d'un programme prévoyant:

- la formation de femmes et d'hommes issus des villages qui contribueront à assurer la relève et qui recevront une formation de base dans les domaines économique, juridique, technique et pédagogique.
- la formation des cadres techniques, des agents de vulgarisation, des animatrices (bagage technique, connaissances pédagogiques, aptitudes sociales)
- la préparation des cadres administratifs et des agents d'ONG

En prévision du retrait du projet, outre l'appui à l'autopromotion populaire, il apparaît que la **formation jouera un rôle essentiel**.

33. Modalités d'organisation

Durée de la 3e phase et de la phase de désengagement

Les considérations formulées tout au long de ce rapport mènent à proposer le dispositif suivant:

- 3e phase d'une durée de 5 ans, suivie d'une
- phase de retrait d'une durée de 5 ans

soit une durée indicative de 10 ans depuis le début de la 3e phase (janvier 1998), selon la planification proposée ici.

Moyens

Vu les orientations envisagées, (extension, diversification, remodelage des volets d'activité, formation) le projet devra disposer en 3e phase des moyens financiers adéquats pour ses activités opérationnelles.

Regard extérieur au cours de la 3e année de la 3e phase

Vers le milieu de la 3e phase (vers l'an 2000), il faut prévoir une consultation externe au projet, une sorte de regard extérieur animé par un cahier des charges précis, orienté vers le désengagement. La consultation devra répondre aux points suivants:

- **établir un bilan des réalisations** par rapport aux objectifs, en mettant l'accent d'une part sur l'organisation des communautés rurales, d'autre part sur la mise en oeuvre de la législation forestière; la vérification de l'hypothèse d'action (voir chapitre 11) conditionnera la poursuite du projet (fin de la 3e phase et phase de désengagement).
- préparer des **recommandations pour la poursuite de la 3e phase** compte tenu des modifications de personnel qui seront intervenues entre-temps
- **réviser le programme de désengagement** qui figurera dans les documents de phase, en fonction du bilan et des conditions socio-économiques du moment; mettre l'accent sur le caractère progressif et modulaire du retrait qui s'achèvera probablement par des appuis très ponctuels.

CTP et Directeur National

Durant la 3e année de la 3e phase (également vers l'an 2000), le CTP sera retiré et le projet sera géré par le Directeur National. Une année ou deux avant le retrait total du projet, le poste de Directeur National pourrait être fusionné avec celui de Chef du Service en charge des attributions RFFH de Kita.

Si le projet ne devait pas connaître une extension de ses activités et de son budget, le CTP pourrait être retiré durant la 1ère année de la 3e phase déjà.

On se permet d'insister sur le fait que la Direction du projet devra, à l'avenir également, former une équipe soudée et veiller à bénéficier du soutien des autorités.

4. DOCUMENTS CONSULTÉS

Rapports, ouvrages, articles

- BERTRAND, A. et MADON, G., 1993: Propositions de réforme de la réglementation forestière, du dispositif de contrôle forestier et du régime de taxation du bois-énergie.
Stratégie Energie Domestique (UPPS), Bamako/CIRAD-Forêt, Nogent-sur-Marne/SEED, Paris. 39 p. + ann.
- BOURQUE, J.D., et al., 1992: Aménagement des forêts classées de la Région de Kayes. MLI/86/02M/NOR - MLI/88/005. Rapport de la mission d'évaluation de fin de projet. Version finale + cahier des annexes.
PNUD, Bamako. 58 p. + ann.
- COULIBALY, K., 1994: Note de présentation du projet.
Projet BIT, Kita. 7 p.
- COULIBALY, K., 1994: Rapport d'activités du 4e trimestre 1994.
Projet BIT, Kita. 10 p. + ann.
- COULIBALY, K., 1995: Rapport d'activités du 1er trimestre 1995.
Projet BIT, Kita. 9 p.
- DIARRA, M., et al., 1991: Enquête socio-économique dans les villages situés à l'intérieur et autour des forêts classées de Bangassi, Kayaba, Tinienko, Fangala et Dioubeba (Région de Kayes, Mali).
Progr. Mondial Emploi/BIT, Genève. 86 p.
- GIRARDIN, G., 1995: Rapport de mission Bamako et Kita (Mali) du 11-29 avril 1995.
BIT, Genève. 19 p.
- GOUVERNORAT DE LA REGION DE KAYES/CMDT/DNRFFH, 1995: Rapport de mission conjointe. Cercle de Kita, du 29 au 31/5/1995.
CMDT/DRFFH, Bamako. 7 p.
- GUICHAOUA, A., 1995: Projet d'aménagement des ressources forestières dans le Cercle de Kita (PNUD/Norvège/BIT). Rapport de mission au Mali (avril 1995).
BIT, Genève. 25 p.

- MAIGA, A. et GIRARDIN, G., 1992: Cours de topographie pour agents de terrain, tenu à Kita en Juin-Juillet et Novembre 1992.
PA-CFPF, Tabakoro. 41 p.
- MAIGA, A., et al., 1992: Cours de sylviculture pour agents de terrain, tenu à Kita du 9 au 21 novembre 1992.
PA-CFPF, Tabakoro. 19 p. + ann.
- MAIGA, A., s.a.: Cours d'exploitation manuelle des bois et entretien de l'outillage à l'usage des agents du projet BIT/Kita.
PA-CFPF, Tabakoro. 48 p.
- MEE/DNEF/DAR/Projet BIT, 1990: Etude d'inventaire et de cartographie des forêts de Kita et de Bafoulabe - Blocs de Bangassi, Kayaba, Tieninko, Fangala, Djoubeba.
Projet BIT. 52 p. + ann.
- NIMAGA, B., 1993: Etude participative sur le rôle traditionnel et potentiel des femmes dans la gestion des ressources naturelles (Etude du Mali: participation des femmes dans les activités d'aménagement des forêts classées de Kayes).
OIT/Projet BIT, Bamako. 47 p. + ann.
- ORTM, 1995: Transcription de l'enregistrement de 2 émissions radiophoniques effectuées à Oualia.
ORTM et projet BIT, Kita. 10 + 10 p.
- PELTIER, R. et al., 1994-1995: Aménagement villageois des brousses tachetées au Niger. 1ère partie - Le milieu: potentiel et contraintes. 2e partie - Les méthodes de gestion préconisées.
Bois Forêt Tropiques 242: 59-76, 243: 5-24
- PELTIER, R. et al., 1995: Marchés ruraux de bois-énergie au Sahel.
Bois Forêts Tropiques 245: 75-89.
- PNUD, 1994: Revue à mi-parcours du 5e Programme du PNUD au Mali (1992-1996).
Document Thématique Conjoint Gouvernement/PNUD.
PNUD, Bamako. 39 p.
- PNUD/BIT, 1993: Programme forestier à haute intensité de main-d'oeuvre IIe phase: Aménagement des ressources forestières dans le Cercle de Kita, République du Mali (MLI/93/M01/NOR). Descriptif de projet.
PNUD/BIT. 27 p. + ann.

SANOOGO, I., s.a.: Animation rurale (Guide pour agents de terrain).

PA-CFPF, Tabakoro. 28 p. + ann.

Textes législatifs

Loi no 95-003, du 18 janvier 1995

Portant organisation de l'exploitation, du transport et du commerce du bois.

Loi no 95-004, du 18 janvier 1995

Fixant les conditions de gestion des ressources forestières.

Loi no 95-031, du 20 mars 1995

Fixant les conditions de gestion de la faune sauvage et de son habitat.

Loi no 95-032, du 20 mars 1995

Fixant les conditions de gestion de la pêche et de la pisciculture.

Projet de décret no 95-...

Fixant les taux et la répartition des taxes perçues à l'occasion de l'exploitation du bois.

Gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques (Commentaire de la nouvelle législation forestière) 25 p.

ANNEXE 1: PLAN DES ACTIVITES POUR LA SECONDE PARTIE DE LA 2E PHASE DU PROJET (FIN 1995 - FIN 1997)

Lieux	Activités	Intervenants (outre le projet)
	1. <u>Volet forestier</u>	
Villages du domaine protégé autour de Kita et forêts classées de Tinienko, Kayaba, Bangassi, Kassaro, Nafadji	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des marchés ruraux • Organisation des structures de gestion des marchés ruraux et formation aux mécanismes de gestion • Travaux d'aménagement cas par cas 	Service RFFH
Forêts classées de Nafadji et Kassaro	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de comités de gestion représentant les différents milieux socio-professionnels des villages • Délimitation d'enclaves 	Service RFFH, CMDT, Elevage, CAC, Administration locale
Kita	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes d'explication de la nouvelle législation forestière: agents du Service RFFH, présidents d'associations, charretiers de la ville de Kita 	Service RFFH, députés, administration locale
Kita et terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des agents du Service RFFH: thèmes techniques et animation rurale 	Divers selon besoins
	2. <u>Volet agricole</u>	
	Transféré à la CMDT	

Lieux	Activités	Intervenants (outre le projet)
Tinienko et villages du domaine protégé autour de Kita	<p style="text-align: center;"><u>3. Volet alphabétisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En général: augmenter l'efficacité de ce volet (qualité et quantité) en tirant parti de l'évaluation entreprise par l'ACODEP en 1995 en prévision des nouvelles campagnes • Affiner la formation des formatrices et formateurs en alphabétisation • Appuyer le CAC pour le suivi des Centres d'alphabétisation • En 1997, prévoir un bilan particulier à ce volet (3 ans de recul) pour en mesurer l'effet et évt. perfectionner l'approche 	ACODEP, CAC, autres ONG selon besoins
Forêt classée de Bangassi	<p style="text-align: center;"><u>4. Volet sylvopastoral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des négociations entre les éleveurs et les agriculteurs • Si les négociations aboutissent, mise en place d'un système sylvopastoral 	Service RFFH, CMDT, CAC, Elevage, Administration locale Service RFFH, Elevage
Forêt classée de Tinienko	<p style="text-align: center;"><u>5. Volet promotion féminine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des activités (karité, maraîchage, agroforesterie, foyers améliorés, apiculture) avec la méthode Programmation-Suivi-Evaluation • Formation des associations féminines selon programme ad hoc discuté avec les animatrices • Formation des 2 animatrices selon besoins et suivant les conseils de l'ACODEP 	Animatrices, ACODEP Animatrices ACODEP, Service RFFH

ANNEXE 2: DEROULEMENT DE LA MISSION

- 2 octobre Arrivée à Bamako.
Entretien avec Rosaire Simard.
- 3 octobre Présentation de la mission et entretiens, avec la Direction du projet, auprès de
- DNRFFH (Souleymane Cissé, Directeur-Adjoint; Amadou Maïga, Chef Division Aménagement des Ressources et Superviseur du projet).
 - MDRE (Amadou Koné, Conseiller Technique).
 - Projet Energie Domestique (Hamadi Konandji, Chef Cellule Combustibles Ligneux; Yacouba Dombia, Adjoint).
- 4 octobre Réunion au Projet ACODEP (Gaoussou Dante, Responsable Cellule Structuration; Mme Aminada Niambélé, Responsable en Animation Féminine; Mme Coumba Sacko, Spécialiste en Suivi-Evaluation).
Lectures et notes.
- 5 octobre Voyage Bamako-Kita.
Réunion de travail avec la Direction du projet.
- 6 octobre Oualia (Tinienko). Réunion avec l'Equipe Technique (Bureau) de l'Association Féminine et visite des réalisations en compagnie des animatrices, Mme Djénéba Keita et Mlle Fatoumata Simpara. Contact avec Sioulé Keita, Président de l'Association Villageoise de Oualia et Animateur au projet. Contact avec l'Equipe Technique de l'Association Féminine de Sémémouroudian. Visite de quelques réalisations des AF de Sémémouroudian et Famoussabougou.
Réunion avec les contractuels RFFH Kita: Bakary Keita (Superviseur du projet), Seydou Coulibaly (Technicien forêt classée Tinienko) et Mocktar Fakou (Chef de chantier axe Kokofata).

-
- 7 octobre Sémé (Tinienko) avec Seydou Coulibaly (Technicien) et Sambou Famatan Dembélé (Coordinateur Projet AFVP Kita et interprète). Réunion avec l'Association des Présidents d'Associations Villageoises de Tinienko.
Courte visite de la forêt classée de Kayaba avec Sambou Famatan Dembele et Seydou Coulibaly.
Lecture de documents fournis par le projet.
- 8 octobre Badinko (Bangassi). Réunion avec les exploitants de la forêt classée de Bangassi, dirigés par Abdoulaye Diakité, en compagnie de Sambou Famatan Dembélé et de Django Cissé, Chef de chantier forêt classée de Bangassi.
- 9 octobre Entretien avec Birama Diabaté, Chef de Service RFFH Kita, en compagnie de Koulountan Coulibaly.
Réunion avec le Chef de Village, le Président et le Bureau de l'Association Villageoise de Bendougouba, en compagnie de Sambou Famatan Dembélé.
Réunions avec le Vice-Président et des membres des Associations Villageoises de Faragueto puis de Horongo, en compagnie de Mocktar Gakou, Chef de chantier axe Kokofata et de Sambou Famatan Dembele (volontairement, ces deux dernières visites n'avaient pas été annoncées).
- 10 octobre Entretien avec Abdoulaye Dolo, Directeur Régional CMDT Kita et Mamadou Kolly Traoré, Chef de Division Développement Rural CMDT Kita, en compagnie de Koulountan Coulibaly.
Réunion avec les fonctionnaires RFFH Kita: Filifing Fofana (Chef de chantier Kayaba), Abdel Karim Touré (Chargé des CAAF et des CLS), Anselme Sidibe (Chef de chantier axe Tabako), Ibrahim Touré (Chef de chantier axe Sirakoro-Djidian) et Souleymane Cissoko (Chef de brigade).
Séance de travail avec la Direction du projet.

- 11 octobre Suite de la séance de travail avec la Direction du projet.
Entrevue avec le Commandant de Cercle de Kita Souleymane Diabaté et le Député de Kita à l'Assemblée Nationale M. Fofana, en compagnie de Koulountan Coulibaly.
Voyage Kita-Bamako.
Préparation du compte rendu aux autorités (MDRE, DNRFFH, PNUD).
- 12 octobre Compte rendu de mission auprès de la DNRFFH (Yafong Berthé, Directeur Général; Souleymane Cissé, Directeur-Adjoint; Amadou Maïga, Chef Division Aménagement des Ressources et Superviseur du projet; Koulountan Coulibaly et Rosaire Simard).
Compte rendu de mission auprès du MDRE (Amadou Koné, Conseiller Technique; Amadou Maïga, Koulountan Coulibaly et Rosaire Simard).
Entretien avec le DG du PGRN Marimantia Diarra, en compagnie de la Direction du projet.
Entretien avec Margrit Schlosser, Coordinatrice adjointe de la Coopération Suisse au Mali, en compagnie de la Direction du projet.
Entretien téléphonique avec François Picard, Coopération Suisse à Sikasso.
- 13 octobre Compte-rendu de mission au PNUD (Aïda Dembele M'Bo, Administratrice de programme) avec la Direction du projet.
Départ de Bamako.

ANNEXE 3: PERSONNES RENCONTREES

Ministère du Développement Rural et de l'Environnement

Amadou Koné, Conseiller Technique auprès du Ministre

Direction Nationale des Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques

Yafong Berthé, Directeur Général

Souleymane Cissé, Directeur-Adjoint

Amadou Maïga, Chef Division Aménagement des Ressources et Superviseur du projet

Projet Energie Domestique/Cellule Combustibles Ligneux

Hamadi Konandji, Chef de la Cellule

Yacouba Doumbia, Adjoint

Service des Ressources Forestières, Fauniques et Halieutiques, Kita et projet Aménagement des Ressources Forestières dans le Cercle de Kita

Birama Diabaté, Chef de Service

Koulountan Coulibaly, Directeur National du Projet

Rosaire Simard, CTP du projet

Mme Djénéba Keita, Animatrice

Mlle Fatoumata Simpara, Animatrice

Bakary Keita, Superviseur au projet

Seydou Coulibaly, Technicien forêt classée de Tinienko

Mocktar Gakou, Chef de chantier axe Kokofata

Django Cissé, Chef de chantier forêt classée de Bangassi

Filifing Fofana, Chef de chantier forêt classée de Kayaba

Abdel Karim Touré, Chargé des CAAF et des CLS

Anselme Sidibé, Chef de chantier axe Sirakoro-Djidian

Souleymane Cissoko, Chef de brigade

Cercle de Kita

Souleymane Diabaté, Commandant de Cercle

M. Fofana, Député à l'Assemblée Nationale

Associations villageoises, associations féminines

Equipe technique de l'AF de Oualia

Equipe technique de l'AF de Sémémouroudian

Assemblée des Présidents d'AV de Tinienko

Abdoulaye Diakité « Vieux Blanc », Dirigeant des exploitants de la forêt classée de Bangassi

Assemblée des exploitants de la forêt classée de Bangassi

Chef de village et Bureau de l'AV de Bendougouba

Vice-Président et membres de l'AV de Faragueto

Vice-Président et membres de l'AV de Horongo

Sioulé Keita, Président de l'AV de Oualia et animateur au projet

Interprète

Sambou Famatan Dembélé, Coordinateur projets AFVP Kita

CMDT

Abdoulaye Dolo, Directeur Régional Kita

Mamadou Kolly Traoré, Chef Division Développement Rural Kita

ACODEP

Gaoussou Dante, Responsable Cellule Structuration

Mme Aminada Niambélé, Responsable Animation Féminine

Mme Coumba Sacko, Spécialiste en Suivi-Evaluation

Projet de Gestion des Ressources Naturelles

Marimantia Diarra, Directeur Général

Programme des Nations-Unies pour le Développement

Mme Aïda Dembélé M'Bo, Administratrice de Programme

Bureau International du Travail

Mme Maria Kuiper, Service des Politiques de Développement

Mme Carmen Aalbers, Service des Politiques de Développement

Coopération Suisse au Mali

Mme Margrit Schlosser, Coordinatrice-Adjointe

François Picard, Chef de projet Sikasso